

Synthèse_Projet d'arrêté relatif au plan de gestion petit gibier 2020-2021

Horodateur	Vos commentaires sur le texte	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/05/04 4:57:15 AM UTC+2	Si vous nous conseillez de massacrer les populations de nuisibles, si un chasseur est tué, la boucle est-elle bouclée?		Opposition de principe non argumentée
2020/05/07 8:59:15 PM UTC+2	Je m'insurge contre toutes les dispositions qui en final n'ont comme effet que la destruction réglementée de la biodiversité, et contre toutes les lois votées par des élus qui n'ont que faire des souhaits de leurs électeurs, ayant bien volontairement omis de préciser dans leurs campagnes électorales qu'ils étaient tout à fait favorables à cette destruction organisée. J'adhère à l'argumentation des nombreux scientifiques qui prouvent et reprochent que votre projet est une atteinte au monde animal et par contrecoup à l'humanité.		Opposition de principe non argumentée
2020/05/08 11:56:34 AM UTC+2	Comment peut on encore autoriser la chasse au petit gibier en Ile de France alors que c'est manifestement une décision en contradiction avec les objectifs régionaux et nationaux de protection de la biodiversité ? Monsieur le Préfet je vous demande de faire respecter le droit et de ne pas prendre cet arrêté.		Opposition de principe non argumentée
2020/05/08 12:17:27 PM UTC+2	Défavorable. La perdrix comme de nombreux autres oiseaux des champs à été victime de nombreux produits phytosanitaires et de l'agriculture intensive. La chasse achève ces populations en injectant chaque année des oiseaux incapables de survivre à l'état sauvage tout en continuant de les tirer (ABSURDITÉ totale). La perdrix, en période estivale sont de sérieux atout pour l'agriculture en se nourrissant de ravageurs. Il serait donc temps de protéger ces animaux plutôt que d'envisager comment étaler la période de chasse sous des prétextes de "gestion".		Opposition de principe non argumentée
2020/05/09 6:29:16 PM UTC+2	Je suis opposée à la réouverture de la chasse		Opposition de principe non argumentée
2020/05/10 12:38:58 PM UTC+2	Non à cet arrêté préfectoral car il est basé sur des concepts erronés. Par ailleurs l'arrêté étant déjà rédigé est ce que cette consultation publique sert à quoi que ce soit? Comment peut on dire que l'on gère alors que des milliers de lâchés de perdrix et de faisans sont fait pour être tirés! Suivant en ayant un impact non négligeable sur les espèces présentes. Il serait tant de faire de vrais études scientifiques sur ces sujets.		Opposition de principe non argumentée
2020/05/11 2:20:17 PM UTC+2	Je suis contre car la chasse est scientifiquement injustifiable (menace d'espèces en danger, non respect des règles de la part des chasseurs, danger pour les promeneurs, pratiques barbares, dérèglement des écosystèmes par l'introduction d'espèces d'élevage, etc...).		Opposition de principe non argumentée
2020/05/11 4:43:48 PM UTC+2	Je suis contre. La chasse n'est pas justifiable en raison de l'écologie, la sécurité et la biodiversité (menace d'espèces en danger, non respect des règles de la part des chasseurs, danger pour les promeneurs, pratiques barbares, dérèglement des écosystèmes par l'introduction d'espèces d'élevage)		Opposition de principe non argumentée
2020/05/13 5:21:39 PM UTC+2	OPPOSE A L OUVERTURE DE LA CHASSE EN ETE		Opposition de principe non argumentée
2020/05/15 3:03:17 PM UTC+2	Bonjour. CONTRE la chasse.L'équilibre écologique est en danger. La chasse n'a aucune raison d'être et pollue la nature avec du plomb. La faune sauvage se régule toute seule, l'intervention humaine ne fait que créer des déséquilibres.		Opposition de principe non argumentée